



FORMATION

STRATÉGIE : GÉRER UN PORTEFEUILLE BREVETS

26 mars 2024

Centre de formation permanente (CFP) 4
rue Blaise Desgoffe 75006 Paris

INSCRIPTION OBLIGATOIRE - PLUS D'INFOS
ASSAS-UNIVERSITE.FR

IRPI - Brevets d'invention

Intervenants : Emmanuel PY (Maître de conférences à l'université de Bourgognes) et Henri BOURGEOIS (Conseil en propriété industrielle, mandataire agréé près l'Office européen des brevets - Cabinet Germain Maureau)

Objectifs :

- > Identifier les innovations techniques et choisir leur mode de protection (brevet ou secret)
- > Protéger son innovation par brevet en France et à l'étranger
- > Stratégie de développement d'un portefeuille de brevets
- > Gestion contractuelle et valorisation de l'innovation technique

Prix : 650 €

Tarif préférentiel proposé aux personnels de l'université Panthéon-Assas : 520 €

[En savoir plus](#)

Pour tout renseignement ou toute inscription, contactez l'IRPI par [courriel](#) ou par téléphone : [+33 \(0\)1 53 63 86 45](tel:+33(0)153638645)

L'[IRPI](#) propose chaque année une trentaine de formations sur différentes thématiques dans le domaine de la propriété intellectuelle. Destinées à un petit groupe (4 à 10 participants), les formations de l'IRPI sont conçues autour d'objectifs opérationnels et animées par des professionnels spécialistes de la propriété intellectuelle (juristes, avocats ou conseils). *Validation au titre de la formation continue obligatoire (FCO) des avocats et des conseils en propriété industrielle (CPI)*

Consulter le [programme complet](#) des formations de l'IRPI.



Téléchargement

[Bulletin d'inscription](#)